

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 1^{er} juin 2015 portant dissolution de la brigade territoriale de Saint-Macaire et modification corrélative de la circonscription de celle de Langon (Gironde)

NOR : INTJ1511220A

Le ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense;
Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15 et R. 15-22 à R. 15-26;
Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2,

Arrête :

Article 1^{er}

La brigade territoriale de Saint-Macaire (Gironde) est dissoute à compter du 1^{er} janvier 2016. Corrélativement, la circonscription de la brigade territoriale de Langon (Gironde) est modifiée, à la même date, dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

Les officiers, gradés et gendarmes de la brigade territoriale de Langon exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 (1^o) du code de procédure pénale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 1^{er} juin 2015.

Pour le ministre et par délégation :
Le général de corps d'armée,
directeur des opérations et de l'emploi,
M. PATTIN

ANNEXE

BRIGADE TERRITORIALE	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
Langon	Bommes Coimères Fargues Langon Léogeats Mazères Roaillan Saint-Loubert Saint-Pardon-de-Conques Saint-Pierre-de-Mons Sauternes Toulenne	Bommes Caudrot Coimères Fargues Langon Le Pian-sur-Garonne Léogeats Mazères Roaillan Saint-André-du-Bois Saint-Germain-de-Grave Saint-Laurent-du-Bois Saint-Laurent-du-Plan Saint-Loubert Saint-Macaire Saint-Maixant Saint-Martial Saint-Martin-de-Sescas Saint-Pardon-de-Conques Saint-Pierre-d'Aurillac Saint-Pierre-de-Mons Sainte-Foy-la-Longue Sauternes Semens Toulenne Verdelais
Saint-Macaire	Caudrot Le Pian-sur-Garonne Saint-André-du-Bois Saint-Germain-de-Grave Saint-Laurent-du-Bois Saint-Laurent-du-Plan Saint-Macaire Saint-Maixant Saint-Martial Saint-Martin-de-Sescas Saint-Pierre-d'Aurillac Sainte-Foy-la-Longue Semens Verdelais	(Dissolution)